Envoyé en préfecture le 21/03/2025
Reçu en préfecture le 26/03/2025
Publié le
ID : 062-216205484-20250310-2025_03_13-DE

République Française

Département du Pas-de-Calais

Ville de MARCK

SEANCE

10 MARS 2025

OBJET :

AFFAIRES SCOLAIRES

MOTION CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE DE L'AEROPORT

2025-03-13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 10 mars, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Électoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux : NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, MILLIEN Sophie, WILLAUME Quentin, MERCIER Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNIER Thérèse, FIOLET Evelyne, MASSON Tony, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, FUZELIER Patrick, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BEN Sabrina.

Étaient excusés :

MAGNIER Renée	(Pouvoir DUMONT-DESEIGNE Véronique)
GEISLER Maryse	(Pouvoir MERCIER Sabrina)
VANDEWALLE Julie	(Pouvoir NOËL Corinne)
VAUTIER Monique	(Pouvoir LEFEBVRE Raymond)
HUGOT Léa	(Pouvoir LOUCHEZ Laurence)
DEROI Alexandre	(Pouvoir PILLE Robert)
BOUCHEL Céline	(Pouvoir William BOUCHEL)

Était absent :
PERON Laurent

♦ ♦ ♦

Madame le Maire expose que Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Pas-de-Calais l'a informée de sa décision de supprimer un poste à l'école primaire de l'Aéroport ;

Vu les dispositions de l'article L.2121-29 du CGCT ;

Vu les éléments présentés aux membres de la Commission Enfance/Jeunesse/École/Seniors le 3 mars 2025 ;

Considérant que la commune de Marck compte près de 11 000 habitants avec une extension prochaine de l'urbanisation de son territoire et des projets d'urbanisation de dents creuses ;

Envoyé en préfecture le 21/03/2025
Reçu en préfecture le 26/03/2025
Publié le
ID : 062-216205484-20250310-2025_03_13-DE

Considérant que ces opérations se traduiront par la création de logements avenue de l'Aéroport et avenue de Calais amenant de jeunes couples avec enfants ;

Considérant que le groupe scolaire mène actuellement l'expérimentation du port de la tenue unique ;

Considérant la nécessité de maintenir sur la commune un service public de l'enseignement de bonne qualité ;

Considérant qu'il est indispensable de maintenir un suivi pédagogique et un encadrement qui garantissent aux enfants scolarisés les acquisitions fondamentales et l'égalité des chances ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

REJETTE cette décision ;

DEMANDE son annulation.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,
Le Maire,